

# 3. DIRECTION DES ACHATS DES PRODUITS DE SANTÉ



Préambule .....	P.52
Activité et résultats globaux .....	P.53
Analyse des résultats par domaine d'achats .....	P.55



# Préambule

Plusieurs évènements importants ont marqué l'activité de la Direction des Achats au cours de l'année 2013 :

- La poursuite de la mise en œuvre du programme national PHARE (Performance Hospitalière pour des Achats Responsables) lancé par la DGOS, s'est notamment traduite par la participation de plusieurs experts du pôle PH-HP et de la Direction des Achats à des modules de formation relatifs au pilotage et à la construction des Plans d'Action Achat (PAA) et à la mesure de la performance achats. Parallèlement, la Direction des Achats de l'AGEPS a été invitée à participer à un groupe de travail au Ministère de la Santé sur le thème « Gains achats et économies budgétaires ». Les travaux de ce groupe ont conduit à l'élaboration d'un document support destiné aux établissements.
- La réalisation, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, d'une enquête de satisfaction. 2 500 personnes ont été sollicitées par mail et 120 questionnaires nous sont parvenus. Le constat qui ressort de cette enquête est une nouvelle amélioration globale des résultats. Ainsi, la note moyenne d'appréciation sur les prestations des équipes des achats est de 7,3/10 (soit une progression de 6 % par rapport à 2012 et 22 % par rapport à la 1<sup>ère</sup> enquête en 2010). 96 % des notes sont supérieures à 5 (91 % en 2012). Les personnes ayant répondu aux questionnaires se déclarent satisfaites à 83 % du rapport qualité/ prix des produits (79 % en 2012) et à 76 % de la qualité des produits et de l'expertise (74 % en 2012). Ces progrès sont la conséquence des actions mises en œuvre depuis le lancement de ces enquêtes, parmi lesquelles la poursuite des améliorations des fonctionnalités du site Intranet, conduites en lien avec la Direction des services informatiques, qui ont notamment porté sur la mise en ligne de nouvelles rubriques, le développement d'un outil intranet permettant aux utilisateurs d'adresser directement aux équipes des achats de l'AGEPS une question ou une réclamation, l'amélioration de la diffusion des informations relatives à la passation des marchés et la mise en ligne dans SAP des cahiers des clauses administratives et techniques des marchés.
- Lancé en mai 2012, l'outil de communication interactif « Questions/Réclamations », destiné à apporter aux utilisateurs des hôpitaux des réponses lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans l'exécution d'un marché, a confirmé son intérêt auprès des utilisateurs en donnant lieu à la transmission de plus de 1 300 questions en 2013. Cet outil leur permet d'adresser une question ou une réclamation directement par l'intermédiaire du site Intranet « Marchés Equipements et Produits de Santé », sans passer par la messagerie, ce qui contribue à améliorer la visibilité tant des questions posées que des réponses apportées.
- Le contexte économique général et l'environnement de l'achat ne se sont pas améliorés en 2013, créant des tensions entre acheteurs et fournisseurs, ces derniers étant enclins plus qu'auparavant à introduire des recours lorsque les décisions d'attribution leur sont défavorables. Ainsi, en 2013, 3 référés ont été déposés auprès du Tribunal Administratif (TA) par des fournisseurs non retenus dans le cadre de consultations. Pour deux référés, le juge a finalement rendu des décisions favorables à l'AP-HP, le dernier s'étant conclu par un désistement de la société ayant déposé le recours. Une société a également déposé un recours auprès de la Cour Administrative d'Appel de Paris (CAA) qui a, là encore, rendu un jugement favorable à l'AP-HP.
- Dans le cadre du déploiement du service facturier, la Direction des Achats a proposé un appui aux Groupes Hospitaliers en cours de déploiement afin de procéder à une analyse commune de leurs commandes « hors marché » dans le cadre de rencontres associant des représentants des DACSEL, des cellules marché, des PUI et des ingénieurs biomédicaux. Trois rencontres ont été organisées au cours de cette année.
- Le projet, initié par l'AGEPS, d'acquisition d'un logiciel de traitement des offres et des consultations a connu une avancée décisive avec la réalisation d'un test sur un outil actuellement déployé dans de nombreux établissements et groupements de commande hospitaliers en France. Ce test a été conduit par la Direction Informatique et la Direction des Achats de l'AGEPS. Des experts de l'AGEPS ainsi que des acheteurs du service ACHAT y ont participé.
- À la suite de plusieurs demandes d'achats de produits innovants et coûteux adressées par des Groupes Hospitaliers, une note a été adressée par la Direction de l'AGEPS à la DEFIP et la DOMU afin de proposer la constitution d'un groupe de travail sur la prise en compte de l'innovation dans la politique d'achats de l'AP-HP. Le projet a été approuvé et l'animation de ce groupe, constitué notamment de représentants du CEDIT et de la COMEDIMS, a été confiée à la Direction des Achats.
- 22 dossiers ont été présentés à la Commission des Contrats Publics (CCP) et ont tous reçu un avis favorable.
- 2013 a enfin été marquée par l'engagement de la Direction des Achats dans la procédure de certification de l'AGEPS, à travers des participations aux groupes de synthèse installés en novembre et décembre 2013, afin de dresser un état des lieux des plans d'amélioration de la qualité identifiés suite à l'autoévaluation menée en 2011.

# Activité et résultats

Au cours de l'année 2013, **708 marchés centraux de produits de santé** (en nette diminution par rapport à 2012) ont été conclus pour un **montant global de 1,23 Md€** (marchés effectifs en 2013), dont 375 marchés issus d'une procédure d'appel d'offres ou d'une procédure adaptée (produits concurrentiels) et 333 en marché négocié sans concurrence

(produits de monopole ou sans équivalent thérapeutique). Il convient en outre d'ajouter à ces chiffres, l'activité spécifique liée aux prestations de marché effectuées au bénéfice des structures de l'AGEPS (Établissement Pharmaceutique des Hôpitaux de Paris, Département des Essais cliniques).

Les tableaux ci-dessous décrivent l'activité relative aux marchés notifiés pour le secteur des consommables :

CONSOMMABLES		2013	
Domaine	Type de consultation	Nombre de procédures	Nombre de marchés
Médicaments	AO	9 (324 lots)	126
	MN	-	139
	MAPA	0	0
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>9 (324 lots)</b>	<b>265</b>
Dispositifs Médicaux Stériles	AO	11 (375 lots)	116
	MN	-	90
	MAPA	0	0
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11 (375 lots)</b>	<b>206</b>
Produits de Laboratoire	AO	4 (104 lots)	27
	MN	-	42
	MAPA	1 (2 lots)	1
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 (106 lots)</b>	<b>70</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>AO+MN+MAPA</b>	<b>25 (805 lots)</b>	<b>541</b>
Divers (Essais cliniques – EP HP)	AO	1 (1 lot)	0
	MN	-	6
	MAPA	4 (4 lots)	4
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 (5 lots)</b>	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>AO+MN+MAPA</b>	<b>30 (810 lots)</b>	<b>551</b>

S'agissant des équipements, les chiffres d'activité sont décrits dans le tableau ci-dessous :

ÉQUIPEMENTS		2013	
Domaine	Type de consultation	Nombre de procédures	Nombre de marchés
Équipements Médicaux	AO	29 (143 lots)	88
	MN	-	54
	MAPA	0	0
	<b>SOUS-TOTAL</b>	29 (143 lots)	142
Équipements de Laboratoires	AO	3 (31 lots)	17
	MN		8
	MAPA	0	0
	<b>SOUS-TOTAL</b>	3 (31 lots)	25
<b>TOTAL</b>	<b>AO+MN+MAPA</b>	<b>32 (174 lots)</b>	<b>167</b>

Parallèlement à cette activité de passation de nouveaux marchés, les équipes des achats ont également élaboré **plus de 1 100 actes modificatifs de marchés**. Ces actes portent majoritairement sur des modifications de références ou de substitution de produits sans impact sur le montant du marché (67 %), des transferts de marchés entre fournisseurs ou des modifications de montants (16 %) ou encore des modifications mineures de coordonnées du titulaire (16 %).

Enfin, 23 procédures d'achats aux frais et risques du titulaire ont été mises en œuvre (en forte décroissance par rapport aux exercices antérieurs) : ces procédures résultent de défaillances de fournisseurs et se révèlent complexes à gérer mais indispensables pour garantir la continuité des approvisionnements des hôpitaux. Le recours à cette procédure s'explique notamment par :

- la politique de réduction des stocks des fournisseurs, aggravée par l'éloignement des sites de fabrication, ce qui limite leur réactivité en cas de hausse imprévue des consommations, notamment lors de l'attribution de marchés importants ;
- les modifications ou suppressions de produits, décidées par les « maisons mères » sans tenir compte des engagements contractuels des filiales ;
- le renforcement des contrôles exercés par les autorités sanitaires, qui conduisent, dans certains cas, à la suspension d'autorisations de fonctionnement de sites de production de matières premières ou de produits finis.





# Analyse des résultats par domaine d'achats

Les résultats économiques présentent des disparités en termes d'évolution qui peuvent être liées à différents facteurs : contexte industriel général, évolutions technologiques, modifications des besoins exprimés par les utilisateurs, changements réglementaires... Il convient donc d'analyser ces résultats en tenant compte des problématiques propres à chaque domaine d'achats.

Il convient également de rappeler que les montants d'économie potentielle sont calculés à partir des prix unitaires du marché précédent, toutes choses égales par ailleurs, et des quantités prévisionnelles des nouveaux marchés. Il s'agit donc d'un élément permettant de mesurer la performance d'achat, sachant que la réalité de la dépense peut être différente, suite à l'évolution quantitative ou qualitative (par effet de substitution) des produits.

Au-delà de ces évaluations de gains, on mesure également la performance en calculant, pour les procédures négociées, le «gain de négociation» en comparant le montant de l'offre retenue à celui de l'offre initiale, ainsi que, pour les produits remboursés en sus des GHS, les recettes correspondant à 50 % du différentiel de prix entre celui fixé par le CEPS et celui obtenu.

## Médicaments et spécialités

Sur l'ensemble de l'année 2013, les marchés conclus ont donné lieu à une économie estimée à - 9,2 M€ par an (contre 6,1 M€ en 2012) pour un montant total de marchés de 852 M€. Si l'on analyse le bilan des marchés par type de procédure, on constate que la totalité des économies réalisées provient des mises en concurrence, les produits sous monopole affichant pour leur part une légère hausse des prix.

### → Médicaments - Appels d'offres

Au total, 9 consultations d'Appel d'Offres, comportant 324 lots, ont fait l'objet d'attributions dans ce secteur en 2013. 126 marchés ont été conclus à l'issue de ces consultations pour un montant estimé à 256 M€. L'économie potentielle annuelle obtenue s'élève à - 9,9 M€. Les principales évolutions portent sur les produits suivants :

- **Spécialités pharmaceutiques sous DCI** (3 consultations - 149 lots). Globalement, le résultat de ces consultations est très satisfaisant avec un gain annuel estimé à 4,3 M€ en

2013. L'essentiel des baisses de coût unitaire dégagées résulte de :

- la première mise en concurrence de certaines spécialités suite à la perte récente des brevets (Acetylleucine, DonepezilGalantamine, Riluzole, Rivastigmine, Lamivudine et Zidovudine),
- une concurrence avérée sur plusieurs spécialités de réserve hospitalière ou à prescription initiale hospitalière et sur les médicaments stupéfiants ;
- un effet de compétition des fournisseurs en raison de l'existence de plusieurs génériques correspondant à des médicaments fortement prescrits en ville ;
- l'arrivée plus tardive d'un générique pour une spécialité ;
- la seconde mise en concurrence pour certaines spécialités ;
- l'arrivée d'un nouveau fournisseur pour une spécialité plus ancienne.

- **Médicaments cytotoxiques** : cette consultation présente un excellent résultat avec une économie de l'ordre de - 39 %, ce qui représente un gain annuel budgétaire estimé à environ - 2,4 M€. L'essentiel des baisses de coût unitaire concerne notamment le Docetaxel en solution injectable et le Témzolomide en gélule pour lequel un nouveau fournisseur proposant un conditionnement unitaire a été retenu. Ces résultats s'expliquent du fait qu'il s'agissait de la deuxième mise en concurrence pour ces molécules.

- **Médicaments dérivés du sang (MDS)** : ces produits représentent un montant important des dépenses de l'AP-HP tant en hospitalisation (Albumine, Immunoglobulines) qu'en rétrocession (facteurs anti hémophilie). Les marchés de la presque totalité des MDS sont regroupés dans cette procédure (montant prévisionnel des marchés pour 2 ans de 189 M€) et pour certains la concurrence est importante. Le résultat de l'appel d'offres s'avère satisfaisant avec une baisse moyenne des prix de - 3,3 %. Les baisses les plus significatives ont été réalisées sur les facteurs VIII (type BHK) et le complexe PPSB. Les consommations en immunoglobulines (IGG) polyvalentes continuent de progresser, avec une tendance à privilégier les immunoglobulines liquides, plus faciles d'emploi, mieux tolérées et plus économiques que les formes lyophilisées.

- **Produits désinfectants et lessiviels** (28 lots) : le bilan économique de la procédure est favorable avec une baisse globale de - 7 %, soit une économie de l'ordre de - 230 K€



par an. L'analyse technique des offres a donné lieu à un travail important mené en collaboration avec le Laboratoire des Essais Hospitaliers de l'AGEPS. Des difficultés sont apparues au niveau de l'analyse des offres du fait de l'absence d'homogénéité des dossiers techniques et de référentiel commun (normes d'efficacité des produits de nettoyage des DM). La baisse la plus importante en valeur concerne le gel hydro alcoolique (économie de - 10 %) dont les quantités ont augmenté du fait de l'abandon de la solution et du report de celles-ci sur le gel. Il convient de noter que de nouvelles sociétés ont réussi à remporter des lots, notamment dans le cas des lingettes désinfectantes, où le changement d'attributaire a permis de bénéficier d'une baisse de prix de l'ordre de - 50 %.

## → Médicaments - Marchés négociés

139 marchés ont été négociés en 2013 (contre 141 en 2012) pour un montant global de marchés de 596 M€ et ont abouti à un léger surcoût potentiel d'environ 0,1 % pour un impact annuel de 651 K€. Les gains obtenus dans le cadre des négociations peuvent être considérés comme satisfaisants car elles ont permis de réduire globalement de 0,75 % les prix par rapport aux offres initialement reçues.

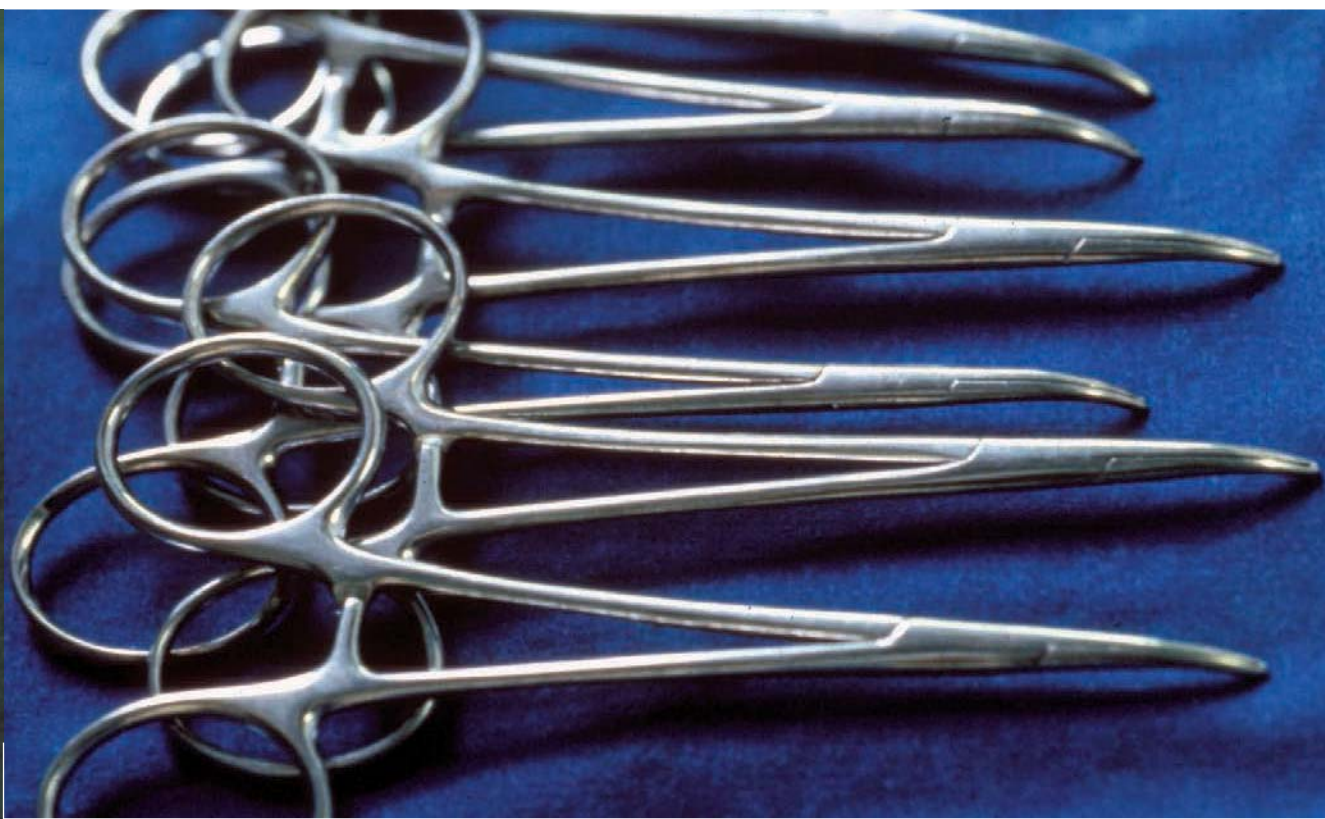
Les principaux facteurs ayant conduit à des hausses sont les suivants :

- la hausse des prix CEPS sur les spécialités de cancérologie ;
- l'impact des frais d'installation d'une nouvelle usine de production aux normes actuelles et l'évolution des process de fabrication pour une spécialité ;
- les hausses du coût des transports quotidiens vers les PUI pour des poches de nutrition parentérale ;

- la hausse du coût des matières premières ;
- l'augmentation du coût de production et des tarifs européens des produits ADDFMS spécifiques de la phénylcétonurie ;
- la répercussion par un laboratoire français de la hausse des prix CEPS sur plusieurs spécialités très vendues en ville, sachant que ce laboratoire procède à des réévaluations régulières de ces coûts de revient pour compenser les « pertes » résultant de la perte de brevets sur des produits importants ;
- la répercussion par un laboratoire d'investissements réalisés sur des chaînes de fabrication ;
- la répercussion par 3 laboratoires producteurs d'aliments diététiques destinés à des fins médicales spéciales (ADDFMS) des hausses de matières premières engendrant un surcoût global de 131 K€ ;
- la hausse du prix de revient industriel liée à un changement d'emballage isotherme ;
- la baisse des consommations et l'uniformisation de la politique de prix au niveau européen ayant entraîné la suppression d'une remise accordée à l'AP-HP pour une spécialité cytotoxique sous Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU).

Les principaux facteurs ayant conduit à des baisses sont les suivants :

- la négociation des prix ;
- l'anticipation de la baisse des prix CEPS sur plusieurs spécialités ;
- la baisse du prix des spécialités d'immunosuppresseurs susceptibles d'être génériqués prochainement ;
- la baisse d'une immunoglobuline sous-cutanée.



# Dispositifs médicaux (DM)

Sur l'ensemble de l'année 2013, le montant total des marchés conclus pour les DM s'élève à 162 M€. Au global, l'économie obtenue s'élève à -0,2 %, ce qui représente une économie potentielle annuelle de -1,7 M€.

## → DM - Appel d'offres

11 consultations d'Appel d'Offres, comportant environ 375 lots, ont été lancées dans ce secteur en 2013. 116 marchés ont été conclus à l'issue de ces consultations pour un montant d'environ 104 M€. L'économie potentielle annuelle obtenue s'élève à -1,5 M€. Les principales évolutions concernent les produits suivants :

- **DM d'ophtalmologie implantables et sutures pour chirurgie ophtalmique** (69 lots) : cette consultation présente un résultat satisfaisant avec une économie de -5 % estimée à -147 K€ sur l'année 2013 ;
- **Drapages et DM de gynéco obstétrique** (41 lots) : cette consultation présente un résultat très satisfaisant avec une variation des prix de -11 % soit une économie potentielle de -139 K€ en 2013. Ce résultat est la conséquence d'un effort commercial des fournisseurs déjà en marché qui ont diminué leurs prix pour des dispositifs équivalents, et de changements de fournisseurs sur 3 lots ;
- **Chambres implantables, aiguilles de Huber et dispositifs de dépiquage pour aiguilles de Huber** (16 lots) : cette consultation a donné lieu à une variation moyenne des prix de -17 %, ce qui représente une économie potentielle annuelle estimée à -216 K€. Ce résultat s'explique du fait du regroupement des aiguilles de Huber sécurisées en un seul lot avec des quantités importantes ayant conduit les fournisseurs à proposer des prix intéressants et de l'augmentation du volume du lot d'aiguilles de Huber sécurisées avec valve bidirectionnelle qui a conduit à un effet volume.
- **Endoprothèses vasculaires périphériques, pour anévrisme de l'aorte, endoprothèses carotidiennes, shunts carotidiens, cathéters à ballonnets pour embolectomie et pour occlusion, filtres veine cave et systèmes de fermeture artérielle** (38 lots) : cette consultation fait apparaître une variation des prix de -1,5 %, ce qui correspond à une économie potentielle estimée à -85 K€. D'une manière générale, les prix ont été reconduits ou sont en baisse par rapport à la précédente consultation, ce qui reflète à la fois une stabilité en termes de pratiques des radiologues interventionnels et des chirurgiens vasculaires et l'aspect concurrentiel de certaines catégories de produits. La recette potentielle liée aux remises par rapport au tarif LPPR s'élèvent, à activité équivalente, à environ -570 K€ pour 24 mois.
- **Sondes d'électrophysiologie cardiaque de stimulation temporaire, d'exploration et d'ablation et gaines et aiguilles transeptales** (23 lots) : cette consultation présente un résultat très satisfaisant avec une baisse de prix de -15 %, ce qui représente une économie potentielle annuelle

estimée à -282 K€. La modification de l'allotissement par l'élargissement du libellé de certains lots a permis de favoriser la concurrence sur les lots concernés.

- **Endoprothèses vasculaires coronaires recouvertes de principe actif** (23 lots) : cette consultation présente un résultat très satisfaisant avec une variation des prix de -13 %, ce qui représente un gain annuel estimé à -363 K€. La mise en concurrence des endoprothèses recouvertes d'évérolimus ou de zotarolimus et de biolimus a favorisé l'obtention de remises importantes sur le tarif LPPR (respectivement -53 et -39 %), ce qui devrait permettre de dégager une recette potentielle de l'ordre de -1,2 M€ sur un an.
- **Prothèses articulaires, ciments orthopédiques et accessoires** (72 lots) : le résultat de cette consultation, qui comportait 72 lots, se caractérise par la stabilité des prix accordés. Toutefois, il convient de relever la vigilance portée par les experts au niveau des marquages CE de chaque dispositif en raison du caractère souvent incomplet des dossiers. Suite à l'affaire « Ceraver », les contrôles ont été renforcés, occasionnant une charge de travail particulièrement importante pour les professionnels chargés du traitement de cette consultation.
- **Appareillages pour drainage, stomie, incontinences urinaire et fécale** : les résultats obtenus dans le cadre de cette consultation sont très positifs avec une baisse des prix de -12 %, ce qui représente un gain annuel estimé à -87 K€. Ce résultat positif est dû aux efforts commerciaux importants des fournisseurs, notamment sur les lots dont ils étaient déjà attributaires.

Il convient enfin de relever que la Direction des Achats a renouvelé sa participation à la consultation, lancée par UNIHA et coordonnée par les Hospices Civils de Lyon, relative à la fourniture de **conditionnements et de consommables de stérilisation**. La consultation globale atteint un montant estimé à 6 M€, la part qui revient à l'AP-HP étant estimée à environ 2 M€. Sur cette part, la variation moyenne des prix s'établit à -1,6 %, ce qui correspond à une économie potentielle annuelle de -9 K€ en 2013.

## → DM - Marchés négociés

90 marchés ont été conclus pour un montant estimé à 59 M€. Les résultats constatés sont globalement positifs avec une économie potentielle annuelle estimée à -156 K€.

Les négociations menées par rapport aux offres initialement reçues ont été efficaces puisqu'elles ont permis de générer une économie de -685 K€.

Sur ces 90 marchés, 27 présentent des baisses allant jusqu'à -15 %, 41 affichent une reconduction des prix antérieurs et 22 présentent des hausses allant jusqu'à 8 %. Les meilleurs résultats ont été obtenus principalement en raison de l'augmentation des consommations (cas des DM de radiologie interventionnelle, cardiologie et endoscopie et des consommables de CEC et d'ECMO), ce qui a facilité les négociations.

# Réactifs et consommables de laboratoire (Dispositifs Médicaux de Diagnostic *In Vitro* – DM DIV)

Les marchés conclus sur l'année 2013 dans le secteur des produits de laboratoire ont permis de réaliser une économie potentielle annuelle de 29 K€. Le montant total des marchés s'élève à 80,6 M€. L'importance des produits de faible consommation et l'évolution du coût de certaines matières premières contribuent à expliquer la grande stabilité de ce domaine d'achat en matière de coûts.

La part des produits non substituables continue à être majoritaire. Ces chiffres s'expliquent notamment par la captivité des réactifs aux différents automates présents dans les hôpitaux mais aussi, dans certains cas, par le recours à des méthodes dont le changement pourrait entraîner des problèmes en matière de résultats, ce qui constitue un obstacle à la standardisation. La diversité et la dispersion des laboratoires de l'AP-HP ne permettent pas aisément d'établir des consensus. La mise en œuvre du processus d'accréditation des laboratoires par le COFRAC constitue également un facteur de complexité supplémentaire du fait de l'existence de protocoles intimement liés à des équipements et produits.

## → DMDIV Appel d'offres

Au total, 4 consultations d'Appel d'Offres, comportant 104 lots, ont été lancées dans ce secteur en 2013. 27 marchés ont été conclus pour un montant estimé à 25 M€. L'économie potentielle annuelle obtenue s'élève à - 254 K€. Ces résultats découlent des opérations portant sur les dispositifs suivants :

- **Produits chimiques, réactifs pour anatomopathologie, huiles à immersion pour microscopie** : le résultat est satisfaisant avec une baisse de - 8 %, ce qui représente une économie potentielle annuelle estimée à - 58 K€. Les principales économies obtenues concernent les solvants de chromatographie et la paraffine ;
- **Appareils, accessoires, consommables, électrodes ou bandelettes réactives, solutions de contrôle pour la lecture chiffrée automatisée de la glycémie, des corps cétoniques, de l'hémoglobine, des tests urinaires** (12 lots) : cette consultation fait apparaître une baisse moyenne des prix de - 4,7 %, ce qui correspond à une économie potentielle annuelle estimée à - 104 K€. Le montant global des marchés attribués s'élève à 8,3 M€. Il convient de souligner l'implication de la biologie pour les analyses glycémie et cétonémie capillaire et des tests urinaires qui ne relèvent pourtant pas de la biologie délocalisée (ce sont des actes infirmiers), ce qui a permis d'effectuer un classement

du critère qualité sur des données analytiques. Une question de fond a été soulevée à l'occasion de cette consultation, à savoir le réel intérêt de l'utilisation de ces produits. Une réflexion sera engagée pour déterminer s'il convient de pérenniser cet usage ou pas ;

- **DM de diagnostic in vitro non captifs d'équipement pour l'étude de l'auto-immunité** (36 lots) : cette consultation présente un résultat satisfaisant avec une baisse des prix de - 9,3 %, ce qui représente une économie potentielle annuelle estimée à - 254 K€. L'aspect concurrentiel de la consultation a été bien démontré avec une moyenne de 6 à 7 offres par lot. Les conditions économiques sont plus favorables pour 22 lots et 5 présentent une reconduction des prix.

## → DMDIV - marchés négociés

42 marchés ont été négociés en 2013 pour un montant global d'environ 55,6 M€. Les résultats constatés font apparaître un surcoût de 0,8 %, soit un montant en augmentation de 225 K€ en année pleine.

Au niveau de l'ensemble des marchés, on constate que la négociation par rapport aux offres initialement reçues a permis de réduire de 588 K€ les hausses initiales présentées par les fournisseurs, ce qui représente un résultat tout à fait satisfaisant. Cette situation résulte d'un contexte très différent de celui constaté pour les médicaments et les dispositifs médicaux stériles : les marges des fabricants et celles des distributeurs sont beaucoup moins importantes que celles des laboratoires pharmaceutiques, de sorte que toute évolution des coûts de main-d'œuvre, de transport ou de matières premières a des répercussions directes sur les prix des produits.

Sur ces 42 marchés, on constate les évolutions suivantes :

- 7 affichent une reconduction des prix ;
- 27 marchés présentent des hausses allant de moins de 1 % à 50 %. Cette dernière augmentation, dont l'impact financier s'élève à 19 K€, concerne un test acheté auparavant dans le cadre d'un STIC et qui bénéficiait de ce titre d'un prix d'appel consenti pour la validation du test sur de très nombreux établissements hospitaliers pour sa commercialisation en France. Le nouveau coût au test consenti est basé sur la cotation de la nomenclature. Les autres facteurs ayant conduit à des hausses sont l'augmentation des coûts de production, des matières premières et de transports, la dépréciation de l'euro face au dollar sur les deux dernières années, le développement de nouvelles techniques de réactifs ou encore la baisse d'activité pour certains marqueurs tumoraux.
- 8 marchés présentent des baisses allant jusqu'à 1,6 %. Les économies les plus importantes ont été réalisées sur des consommables de CEC et d'ECMO pour lesquels l'évolution des dépenses a facilité la demande de baisse des prix.

Au cours des négociations, la question du « franco de port » a été souvent évoquée par les fournisseurs qui se plaignent du nombre important de commandes de faible valeur. Cela nous a conduit à introduire dans certains cas un coût de livraison pour inciter les hôpitaux à regrouper leurs commandes.



Enfin, il convient de noter que, désormais, on recourt à des marchés prévoyant la mise à disposition des équipements en contrepartie des consommables pour des techniques qui, à court terme, pourront évoluer ou ne plus être en situation de monopole. En conséquence, l'acquisition d'équipements serait un mauvais choix. Les tarifs des consommables sont alors différenciés selon que les appareils aient été achetés ou mis à disposition. Les conditions de mise à disposition (MAD) des appareils sont négociées, et notamment le nombre minimum de tests ouvrant droit à la MAD après autorisation préalable de l'AGEPS.

## Équipements biomédicaux et de laboratoire

Au cours de l'année 2013, 167 marchés ont été conclus dans le secteur équipements pour un montant total de 131 M€. Les marchés conclus ont permis de réaliser globalement une économie potentielle annuelle de - 2,8 M€.

### → Équipements biomédicaux et de laboratoire - Appel d'offres

32 AO, comportant 174 lots, ont été lancés dans ce secteur en 2013. 99 marchés ont été conclus à l'issue de ces consultations pour un montant de 73,4 M€. L'économie potentielle obtenue s'élève à - 569 K€ pour une année dont - 291 K€ en 2013.

Ces résultats découlent des opérations portant sur les équipements suivants :

- **Tubes à rayons X (7 lots) :** cette consultation a donné lieu à la notification d'un seul marché attribué au titulaire du précédent marché. Ce marché présente un résultat très positif avec une baisse de prix d'environ - 10 %, ce qui représente une économie annuelle estimée à - 45 K€. Cette économie a été obtenue en modifiant le choix des formules d'achat. L'effort financier de la société porte sur les tubes sous forfait sans franchise et les tubes changés à l'attachement. Ce résultat pourra être amélioré si les hôpitaux changent leurs habitudes en préférant les formules avec franchise ou les formules à l'attachement plutôt que la formule forfaitaire sans franchise ;
- **Électrodes pour électrocardiogrammes (ECG) et monitoring d'ECG (8 lots) :** les marchés conclus pour cette consultation ont permis d'obtenir un résultat très satisfaisant avec une baisse de - 16 % des prix, soit une économie annuelle estimée à - 145 K€ pour des produits d'une qualité au moins équivalente à celle des précédents marchés. Dans le cadre de cette consultation, il a également été décidé d'intégrer un lot relatif aux papiers thermiques utilisés par les imprimantes ou enregistreurs graphiques liés aux ECG, besoin couvert jusqu'alors généralement par des commandes des Groupes Hospitaliers auprès du distributeur de matériel à des tarifs coûteux même si ce dernier garantissait la parfaite compatibilité du consommable et la qualité de l'impression. L'objectif de la création de ce lot était d'ouvrir la concurrence à des fournisseurs

de papiers génériques : s'agissant d'un nouveau marché, il n'a pas été possible d'établir des comparaisons avec des prix historiques. Néanmoins, en se basant sur l'écart entre les tarifs des distributeurs et ceux des fournisseurs de papiers génériques, une projection des dépenses laisse envisager une économie de l'ordre de - 1,6 M€, chiffre qu'il convient toutefois de relativiser, certains hôpitaux ayant déjà recours aux fournisseurs de papier générique ;

- **Éclairages médicaux (3 lots) :** cette consultation présente un résultat très positif avec une économie globale de - 29 % par rapport aux prix du marché antérieur, soit une économie annuelle estimée à - 239 K€. Pour deux des lots, on constate une diminution très significative des dépenses pour du matériel aux fonctionnalités équivalentes et un gain significatif malgré le passage à une technologie plus performante. Il convient de noter qu'il a été demandé à la société ayant présenté ces offres de démontrer qu'il ne s'agissait pas d'« offres anormalement basses » ;
- **Prestations de contrôle, de maintenance préventive et corrective et de fourniture de pièces détachées pour les électrocardiographes et les moniteurs de PNI et/ou de SPO :** l'économie annuelle estimée s'élève à - 50 K€, soit une baisse d'environ - 16 %, ce qui peut être considéré comme un résultat très satisfaisant. Ce résultat a pu être obtenu du fait de l'ouverture de la concurrence aux tiers mainteneurs, qui a permis d'engendrer de fortes économies, tant pour les prestations forfaitaires qu'à l'attachement ;
- **Prestations de qualification opérationnelle et de prestations de maintenance pour l'ensemble des stérilisateurs par chaleur humide :** avec une baisse des prix de - 35 %, soit une économie annuelle estimée à - 49 K€, les marchés issus de cette consultation présentent un résultat très satisfaisant qui s'explique par l'effort financier significatif réalisé par les fournisseurs au regard du nombre plus important de machines à qualifier ;
- **Centrifugeuses de laboratoire :** les marchés conclus dans le cadre de cette consultation présentent des résultats très satisfaisants avec une baisse de prix d'environ - 12 %, soit une économie annuelle estimée à - 24 K€. Ce gain résulte notamment du changement de titulaire sur deux lots et de l'existence d'une concurrence très active sur ce segment malgré un marché national en régression ;
- **IRM (sous forme d'achat et de location) :** suite à l'accord-cadre multi-attributaire notifié en 2012, plusieurs marchés subséquents ont fait l'objet d'attributions en 2013. Ces marchés ont concerné la Pitié-Salpêtrière (une IRM 3T et une IRM 1,5T destiné au service de neuroradiologie), les hôpitaux Cochin et Lariboisière (2 IRM 3T) et l'hôpital Saint-Louis (une IRM 1,5T) Il apparaît que la remise en concurrence des co-attributaires de l'accord-cadre a permis d'obtenir un nouveau gain financier, puisque les offres des fournisseurs retenus ont été améliorées d'un montant global estimé à - 746 K€ par rapport aux offres initiales lors de la passation de l'accord-cadre. Le recours à cette procédure de l'accord-cadre s'est également révélé très satisfaisant au niveau de la qualité des offres, s'agissant notamment du volet « partenariat » mis en place après installation des équipements. La formule de la location a été retenue pour les sites de Saint-Louis et Cochin ;

- **Équipements d'imagerie dentaire (sous forme d'achat et de location) :** cette consultation, qui comportait 4 lots, a abouti à la notification de 4 marchés pour un montant global d'environ 800 K€ sur la durée totale des marchés. Il n'a pas été possible d'établir un bilan global de la consultation car, pour la moitié des lots, il s'agissait d'un nouveau besoin (tomographe à faisceau conique avec champ de vue variable sous forme d'achat et de location). Pour le lot relatif aux équipements de radiologie dentaire classique, le résultat de la consultation est jugé satisfaisant car une configuration complète de travail coûtera 18 % de moins que la même configuration dans la consultation précédente. Pour le lot relatif aux panoramiques dentaires numérisés, on constate une hausse modérée de 4,6 % par rapport à la consultation précédente, hausse qui s'explique cependant par les progrès de l'équipement retenu sur la qualité de l'image, l'ergonomie et la gestion de la dose de Rayons X ;
- **Accessoires et consommables pour bistouris électriques (6 lots) :** la consultation, qui a abouti à la notification de 6 marchés pour un montant global de 970 K€ sur la durée totale des marchés, affiche un résultat très satisfaisant avec une baisse de -27 %, soit une économie annuelle estimée à -88 K€ ;
- **Appareils de biologie moléculaire (sous forme d'achat ou mise à disposition) :** cette consultation a permis d'obtenir un résultat très satisfaisant avec une baisse de -19 %, soit une économie annuelle estimée à -306 K€. Ce résultat a été obtenu du fait de la forte concurrence entre les candidats qui a abouti à des changements de titulaire : 5 sociétés qui ne détenaient aucun marché précédemment ont remporté des lots et 2 sociétés qui étaient titulaires de marchés auparavant n'ont rien remporté ;
- **Salles de radiologie et de cardiologie interventionnelles :** les marchés conclus ont permis d'obtenir une baisse de prix de -11 %, soit une économie annuelle estimée à -308 K€. Ce bon résultat s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle stratégie pour l'achat de ce type de matériel consistant, sous la forme de marchés à bons de commande, à agréger des besoins dans un même lot au lieu de recourir à des lots spécifiques par site. Le gain complémentaire obtenu au niveau des coûts de fonctionnement est estimé à -13 % ;
- **Prestations de maintenance pour l'instrumentation et l'endoscopie rigide :** le montant global du marché conclu s'élève à 4,5 M€ et fait apparaître une baisse moyenne des prix de -7 %, soit une économie annuelle estimée à -309 K€. Il résulte de la concurrence très importante constatée entre les différents candidats ainsi que des modifications réalisées au niveau de l'allotissement et des formules demandées ;
- **Équipements de périnatalogie et de lunettes de photothérapie :** on constate une augmentation moyenne des prix de 6 %, ce qui représente un montant annuel estimé à 69 K€. Il convient toutefois de souligner que les marchés précédents remontent à 2009. Il est à noter que l'AGEPS a saisi l'ANSM d'un problème relatif aux lunettes de photothérapie, dont le marquage ne correspondait pas à la qualification d'EPI ; l'ANSM est en conséquence intervenue auprès des industriels.... Cette vigilance des services de l'AGEPS permettra aux hôpitaux de disposer de produits présentant les qualités requises pour la protection des nouveau-nés.
- **Appareils de réchauffement/refroidissement invasifs et non invasifs pour adultes et enfants, d'appareils de réchauffement/refroidissement non invasifs pour nouveaux nés et d'appareils de réchauffement à air pulsé :** les marchés conclus pour ces prestations ont permis d'obtenir une baisse de prix estimée à -15 %, soit une économie potentielle annuelle d'environ -254 K€. Une forte volonté de pénétration du marché par un fournisseur explique notamment ce résultat.
- **Équipements de perfusion et consommables associés (16 lots) :** la consultation a abouti à la notification de 8 marchés pour un montant total de 9,7 M€. L'économie annuelle potentielle annuelle escomptée est de -305 K€. Les modifications au niveau de l'allotissement et le choix de nouveaux produits expliquent ce résultat. Une procédure a également été notifiée pour la maintenance et la fourniture de pièces détachées relatives à ces équipements et a permis d'obtenir une baisse de prix estimée à -10 %, pour une économie potentielle annuelle de -110 K€.



- **Colonnes de vidéo endoscopie** : le plan de renouvellement global de ces colonnes a permis de proposer des quantités importantes dans la consultation et d'obtenir une baisse de prix estimée à - 15 %, soit une économie potentielle annuelle d'environ - 93 K€.

Enfin, il convient de relever trois nouvelles consultations, qui ont porté sur la maintenance des tables et éclairages opératoires, des bistouris électriques ainsi que le contrôle des instruments de pesage. En l'absence de marché antérieur, il n'a pas été possible d'établir des comparaisons. Ces consultations ont permis de répondre aux besoins des Groupes Hospitaliers qui procédaient jusqu'alors à des achats ou des marchés locaux sur ces prestations.

## → Équipements biomédicaux et de laboratoires - Marchés négociés

61 marchés ont été négociés en 2013 pour un montant global d'environ 54 M€. Les résultats constatés font apparaître une stricte reconduction du niveau moyen des prix.

Ce résultat a été obtenu du fait des négociations menées qui ont permis d'annuler l'impact des hausses initiales proposées par les fournisseurs et qui s'élevaient à 2,3 M€.

15 marchés présentent des baisses allant jusqu'à - 20 %, 20 présentent des hausses allant jusqu'à 15 % et 6 affichent une reconduction des prix. 20 marchés sont de nouveaux marchés et n'ont donc pu faire l'objet de comparaisons (marchés captifs de nouveaux équipements, de maintenance ou d'essais d'évaluation de nouveaux équipements dans la perspective de futurs appels d'offres).

Les hausses de prix s'expliquent principalement du fait des revalorisations de prix pour des marchés datant de 3 ou 4 ans, de la répercussion d'une évolution technologique sur des consommables captifs de phacoémulsificateurs pédiatriques ou encore de l'augmentation des coûts de transport et de main d'œuvre.

Il convient également de relever deux marchés plus spécifiques :

- un marché d'essai pour un nouveau bistouri à ultrasons dans la perspective d'une éventuelle mise en concurrence avec le bistouri actuellement en marché négocié ;
- un marché de séquenceurs capillaires avec marquage CE IVD. Le résultat de ce marché est satisfaisant, puisqu'une remise de 10 % a été obtenue par rapport au prix référencé actuellement à l'UGAP.

## Conclusion

La performance demeure globalement à un niveau identique à celui constaté pour l'année 2012 en montant des gains, mais le niveau de gains en pourcentage apparaît en recul aussi bien pour les appels d'offre (7,3 % en 2013 contre 11,3 % en 2012) que pour les produits sans concurrence (0,1 % de hausse en 2013 contre 0,1 % de baisse en 2012).

Cette évolution constitue néanmoins une performance respectable dans un contexte de tensions liées à l'évolution des matières premières, des coûts de transport et du contexte économique. Il est également indéniable que les marges de manœuvre des industriels diminuent car la constitution de groupements d'achats leur permet moins de répercuter sur de « petits » acheteurs les efforts consentis pour les plus importants. De même, l'existence de prix administrés fixés par le CEPS, s'il permet parfois d'obtenir des économies, se traduit aussi souvent par de plus grandes difficultés à négocier avec les laboratoires concernés, sur leurs autres produits.

Dans le secteur du DM, le recours à des produits plus sophistiqués et sécurisés va croissant et la tendance est de les utiliser en remplacement de produits plus basiques et moins coûteux.

Dans ce contexte, la négociation menée par les experts revêt toujours une grande importance, compte tenu à la fois des enjeux liés à la situation financière de l'AP-HP et aux objectifs du programme PHARE. Il est ainsi systématiquement demandé aux fournisseurs d'argumenter, de manière détaillée et documentée, les motifs les conduisant à pratiquer des hausses de prix.

Cette évolution démontre une fois encore la nécessité d'inscrire les objectifs d'économies dans le cadre d'actions structurantes portant à la fois sur les pratiques médicales, dans le sens d'une rationalisation encore plus poussée, et le contrôle des dépenses (pour éviter le « mésusage » de produits coûteux), et non plus seulement sur la simple massification des achats.